

Force motrice des chutes Niagara. Des articles importants sont ceux qui régissent l'emploi futur pour force motrice de toutes les eaux des chutes Niagara. Il est stipulé que le Dominion du Canada ou la province de l'Ontario peuvent autoriser et permettre le détournement journalier, pour force motrice, dans la province d'Ontario, d'une quantité d'eau n'excédant pas 36,000 pieds cubes par seconde et que les Etats-Unis pourront autoriser et permettre le détournement dans l'Etat de New-York d'une quantité de 20,000 pieds cubes d'eau par seconde et par jour, au maximum.

Article spécial ajouté par le Sénat des Etats-Unis. Le traité fut approuvé par le Sénat des Etats-Unis le 3 mars, mais avec l'addition d'un article spécial touchant les eaux limitrophes des rapides de la rivière Sainte-Marie, au Sault Sainte-Marie. A ce moment le traité attend encore une ratification finale.

Règlements des pêcheries internationales. Des règlements ont été arrêtés par les deux commissaires de pêcheries internationales nommés le 29 mai en vertu de l'article 1 de la convention des pêcheries entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, convention signée à Washington, le 11 avril, et ratifiée le 4 juin 1908. Ces règlements pourvoient à des saisons closes, imposent des limites de poids ou de taille pour la prise du poisson et définissent les engins de pêche prohibés ou permis dans les eaux limitrophes des Etats-Unis et du Canada. Ils s'appliquent aux sujets du Canada aussi bien qu'aux citoyens des Etats-Unis.

Expédition arctique canadienne, 1908-09. L'année 1909 restera mémorable par les exploits des expéditions américaines et britanniques vers les pôles nord et sud. Le Canada a pris part également, mais dans un but différent, aux explorations des régions arctiques. Le 28 juillet 1908 le steamer Arctic, du gouvernement canadien, commandé par le capitaine J. E. Bernier, partit de Québec et se rendit à Etah au Groënland, où il laissa des provisions pour le docteur Cook.

L'Arctic se rendit ensuite à Smith Sound, 78 30 lat. Nord, 74 long. Ouest, et se dirigea vers le sud jusqu'au détroit de Lancaster, puis par le détroit de Barrow jusqu'à l'île Beechey, dans la baie d'Erebus, où Sir John Franklin hiverna en 1845-6. De la baie d'Erebus, le steamer se rendit au havre Winter, à l'île Melville. Il partit du havre Winter pour explorer une partie du détroit de McClure et y revint le 28 août pour y jeter l'ancre et y prendre ses quartiers d'hiver. MM. J. G. McMillan, géologue, et W. E. Jackson, météorologiste, accompagnaient l'expédition. Le steamer servit de base à divers partis chargés d'explorations géologiques. Deux autres partis, placés sous la direction du deuxième et troisième officiers se rendirent à la terre de Banks et à l'île Victoria, par delà le détroit de McClure. Ils avaient pour mission principale d'arborer le pavillon canadien et de chercher des cairns érigés par McClure en 1851. Ces deux derniers partis éprouvèrent de nombreuses difficultés et subirent de rudes privations.